

Arts, lettres, langues Mention : Sciences du langage, des textes et de la littérature Spécialité : Nouveaux espaces littéraires Domaine Arts, lettres, langues

RNCP9783 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	131b, 131, 130
Code(s) ROME	K2107, K2108, K2401, K2111, E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'emploi

- Enseigner le français, l'anglais, la littérature (française, comparée, anglophone) en France ou à l'étranger, à des Français ou à des non francophones
- Former les formateurs dans les domaines de la francophonie et de l'anglophonie
- Rédiger, corriger, éditer des textes, articles, essais, ouvrages (dans des organes de presse, dans les médias...)
- Coordonner des activités éditoriales dans une maison d'édition
- Coordonner des activités culturelles (dans des centres culturels)

Situations professionnelles caractéristiques

Les métiers de l'enseignement demandent des capacités relationnelles et de l'énergie. La plupart des métiers visés demandent la maîtrise, au moins fonctionnelle, d'une (ou plusieurs) langues étrangères. Une maîtrise minimale des outils informatiques (indexation, utilisation de feuilles de style...) est nécessaire.

Positionnement

Les métiers peuvent s'exercer dans un cadre national comme international. Aucune contrainte spécifique à l'activité concernée

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire d'un Master 2 "Nouveaux espaces littéraires" sera capable :

- d'analyser des textes de façon critique
- d'expliquer le fonctionnement et la logique argumentative d'un texte
- de synthétiser des documents et de l'information
- de développer une analyse argumentative logique et cohérente
- de rechercher, de trier et d'organiser de l'information concernant un sujet donné
- de constituer des bibliographies sur un sujet donné
- de constituer un dossier d'analyse
- de résumer des documents et d'en faire le compte-rendu
- de développer une lecture originale de textes littéraires

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Établissements d'enseignement secondaire ou supérieur
- Bibliothèques
- Services culturels internationaux
- Alliances culturelles
- Maisons d'édition
- Organes de presse, médias
- Maisons de la jeunesse et de la culture, centres culturels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignement secondaire et supérieur, en France et à l'étranger
- Formation de formateurs
- Chercheur en sciences humaines
- Métiers de l'édition
- Métiers de l'information
- Métiers de la culture
- Services culturels internationaux et centres culturels français à l'étranger

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 250 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 495
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition W0X90 — Professeurs du secondaire W0X92 — Professeurs du supérieur W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

Jury d'universitaires enseignant dans le master

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'universitaires enseignant dans le master et professionnels

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9783/>